

COMITÉ DE VILLAGE AYDAT

Samedi 15 octobre – 10h – Salle du conseil

Présents: Cécile SIBRA EGERT, Gilles CASADO, Christiane SOULIER, Marie-Claire GUITTARD, Patrick GUITTARD, Evelyne ROUDAIRE, Emanuel CHAMALET, Christiane LOLLIVIER, Elena GERBAUD, Laurent GERBAUD, Marie-Claude HANTKÉ, Freddy HANTKÉ, Jean-Yves VERDIER, Alexandre COURTIAL, Adrien BONNET, Pascale MONDOR, Frédérique LEMUR, Michel AUDEMARD

Franck SERRE, maire

Co-présidents: Michele DEJOUX (CM), Jean-Pierre PIGNOL

Membres du bureau: Guy POUZOL, Maryse TARDIEU, Freddy HANTKÉ

Excusés: Roger LEPETIT, Isabelle FERREYROLES, Serge MERCIER
Jean-François SAUTAREL – élu, adjoint aux travaux

Rappel ordre du jour :

- Circulation rue Léon Chamalet
- Sécurité rue Sidoine Apollinaire
- Eclairage
- Illuminations
- Travaux cimetière
- Questions diverses



AYDAT village : rue Léon Chamalet
Arrêté temporaire sens de circulation

RUE LEON CHAMALET

Pour rappel, nous avons rencontré les riverains le 17 septembre dernier et fait le point sur la façon d'envisager une meilleure circulation en sécurité. Ce 15 octobre, après discussion avec les habitants, Franck SERRE annonce la mise en application d'un arrêté municipal temporaire (3 mois visant à séparer la voie en 2 temps : une partie à double sens, sans stationnement de part et d'autre de la chaussée, une partie en sens unique à hauteur du N°5 (plan). Cet arrêté entrera en vigueur à la pose de panneaux.



République Française

ARRETE 2022 -73

Arrêté temporaire portant modification du sens de circulation rue Leon Chamalet - Aydat

LE MAIRE D'AYDAT,

VU le Code de la Route ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique justifie pleinement la modification de circulation sur la rue Léon Chamalet ;

ARRÊTE

Article 1 :

La circulation sur la rue Léon Chamalet se fera comme suit :

- En sens unique à partir de la jonction cotée sud-ouest de la RD 90 - rue Sidoine Apollinaire, du numéro 12 au numéro 5 de la rue.
- En double sens de circulation de la jonction coté nord-est de la RD 90 - Rue Sidoine Apollinaire, du numéro 1 au numéro 4 de la rue. Un panneau « STOP » sera installé à cette jonction.
- Les riverains en provenance de l'impasse du Moulin circuleront depuis la portion de la rue en double sens.

Article 2 :

L'accès aux voies ou portions de voies mentionnées à l'article 1 sera matérialisée par de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (peinture au sol).

Article 3 :

La réglementation s'appliquera à compter de la pose de la signalisation et pour une durée de 3 mois.

(Voir plan annexé)

Article 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Au SDIS 63.

A Aydat, le 10/10/2022

Le Maire, Franck SERRE

Une riveraine déplore que le jour du Triathlon (dimanche de juin chaque année) il lui est impossible de sortir son véhicule. Franck SERRE suggère pour ce jour-là de faire appel aux gendarmes pour un passage.

Le maire annonce en substance le projet de mutualisation d'une police municipale, 2 ou 3 agents.

Une plaque de rue « impasse du Moulin » va être commandée.

RUE SIDOINE APOLLINAIRE

- Passage à 30km/heure devant la caserne des pompiers jusqu'à la maison médicale. Cependant il est constaté que cette restriction n'est pas encore toujours respectée.
- Les arbustes ont été taillés pour la sécurité – passage protégé écoliers -
- Un comptage des véhicules été effectué récemment. Un autre est prévu à hauteur du débouché de la rue Léon Chamalet.
- L'emplacement du passage piéton près du pont ouest (bar) est à revoir. D'autres pourraient voir le jour.
- Constat : une habitation a une emprise sur la voie de circulation, difficulté lors de croisement avec camping-car.
- Le chemin piétonnier débouchant sur la rue Sidoine Apollinaire à hauteur des HLM est emprunté par des résidents du chemin des Roussoux et présente un danger : il est situé en virage et il n'y a pas de trottoir.
- Des parents se garent sur le parking HLM pour emmener leurs enfants à l'école.

Franck SERRE annonce en outre qu'un réaménagement de circulation est en projet à partir du carrefour des 13 vents jusqu'à Aydat village.

ECLAIRAGE

- Réduction de l'amplitude horaire d'éclairage sur toute la commune : 6h/22h au lieu de 5h30/23h. Pour info 950 points lumineux. Passage aux ampoules Led.
- Rue du stade : n'est plus éclairée toute la nuit.
- Le contrat de la commune court jusqu'au 31/12/2022. Après appel d'offres le coût sera multiplié par 3 !
- Pas de lumière à hauteur du 2 rue Sidoine Apollinaire (ampoule grillée) ? – à signaler.

ILLUMINATIONS FIN D'ANNÉE

- Du 15 décembre au 5 janvier – amplitude réduite -

TRAVAUX CIMETIERE

- Construction d'un mur béton – suppression du chemin débouchant sur la route de Veyreras.

DIVERS – remarques et questions généralistes sur la commune

- Ordures ménagères et tri sélectif : refonte avec de nouveaux emplacements et nouveaux containers. L'opération est prévue sur 3 an.
- Manque de poubelles « jaune ».
- Epaves : procédure en cours.
- Parking de la Besse : la sortie des véhicules en virage présente un danger.

Par suite d'un appel à rejoindre le bureau du comité de village, Elena GERBAUD pose sa candidature, qui est bien sûr acceptée.